

Un peu d'histoire sur l'association

A.I.L = Amis de l'Instruction Laïque (Association Loi 1901)

"La Laïcité est l'acceptation de toutes les opinions et de tous les comportements qui savent respecter l'autre"

Albert JACQUARD

C'est en **1924**, six ans après la fin de la Première Guerre Mondiale, qu'une Société des **Amis de l'Instruction Laïque** est constituée à La Destrousse par un groupe d'habitants réunis à l'École de Garçons. Ce sont surtout des cultivateurs et des mineurs car La Destrousse est encore à cette époque une commune rurale à dominante agricole et minière.

L'association a pour but, je cite, "**de favoriser la fréquentation des écoles publiques de la commune :**

- par des distributions de fournitures scolaires, livrets de Caisse d'Épargne, "livres de prix",
- par la création et l'entretien d'une bibliothèque à l'usage des enfants mais aussi des sociétaires,
- par des divertissements les jeudis et dimanches (par un ouvrage pour les filles), afin de préserver les enfants des dangers de la rue, les jours de congés scolaires."

Elle se fixe pour mission "la défense de l'École Laïque et le mieux-être des enfants aux écoles".

Dans ce dessein, elle va mettre en oeuvre des activités à caractère social et culturel, sous-tendues par les valeurs laïques de solidarité, de fraternité, de respect de son prochain et de tolérance. Comme promis, la bibliothèque est immédiatement mise en place, et les fournitures scolaires distribuées ; ce sont deux gestes hautement symboliques. Des "livres de prix" sont décernés aux plus méritants et, pour Noël, des jouets offerts à tous les enfants des sociétaires. Des fêtes sont organisées pour récolter des fonds.

En **1931**, les sociétés A.I.L du canton célèbrent magnifiquement le cinquantenaire de l'École Laïque (1891-1931). Pendant la Seconde Guerre Mondiale, les activités de la société sont suspendues. Elles reprennent le 12 mai 1946. A cette occasion, le Président, Mr DEPETRIS, donne "les explications au sujet de la mise en veilleuse de la société". Son affiliation à la Fédération des A.I.L est décidée et un appel lancé en faveur de la laïcité attaquée de tous les côtés.

En ces temps de pénurie, la vie est difficile. Alors les A.I.L vont agir. En **1947**, les bénévoles retroussent leurs manches et construisent une cantine scolaire dont l'absence faisait cruellement défaut ; un local où les enfants de l'école pourront prendre des repas chauds, installés bien à l'abri.

Des sorties culturelles sont organisées chaque année à l'intention des membres qui ont soif de découvertes. Vers Arles et les Baux (3 cars en 1948), le barrage de Donzère-Mondragon, le Ventoux en 1954. Il y a aussi des sorties en famille à la mer vers la Capte et Bandol.

Un projecteur fixe est offert à l'école en 1948, un duplicateur à alcool en 1949. Des séances de cinéma ont lieu : on projette des films aux sociétaires, et ensuite, aux enfants des écoles.

En **1960**, c'est la Pétition Nationale pour l'École Laïque contre la loi Dehé : 167 signatures sont recueillies (82 femmes et 85 hommes), ce qui représente une grande majorité des ménages de notre village, car beaucoup de chefs de famille ont signé seul. La pétition a été signée par le Maire et quatre Conseillers municipaux.

La première sortie à la neige se déroule en 1964 ; d'autres la suivront sans interruption. A partir de 1965, les Amis des Arts d'Aubagne se produisent à l'occasion de soirées théâtrales.

1966, voit la création du C.C.A.L, à la vie duquel les A.I.L vont participer activement. Des actions sont menées pour la création à Roquevaire d'un G.D.O (Groupement Dispersé d'Observation) ; il compte d'abord seulement

deux classes, une 6ème et une 5ème. Ensuite, ce sont quantité de pétitions et de manifestations pour la création d'un C.E.G et la construction d'un C.E.S.

Au niveau local, les A.I.L interviennent, avec la mairie et les enseignants, pour la création de classes supplémentaires chaque fois que c'est nécessaire.

Les temps changent : les sorties culturelles et au bord de mer ne font plus recette. Les activités post et périscolaires se diversifient : tennis de table, ciné-club, cours de danse, violon, solfège et initiation à l'informatique voient ainsi le jour. Le but poursuivi est toujours le même : donner aux enfants une part de rêve, leur faire découvrir leurs possibilités, faire naître l'envie d'accéder à la culture.

Dans le registre des délibérations, à de nombreuses reprises, et c'est une constante, les divers présidents et les membres du Conseil d'Administration mettent sans cesse l'accent sur ce qui motive leur action : un attachement profond et sans faille à l'École Publique et aux valeurs laïques qui les motivent.

C'est à eux, aux dizaines, aux centaines de bénévoles qui se sont dévoués sans compter que nous rendons hommage aujourd'hui.